

Mise en candidature AGA 2020

pour les postes au Conseil d'Administration



Si vous êtes intéressés, en tant que membre de l'Association, vous pouvez poser votre candidature pour un poste au conseil d'administration de l'ACI.

Comment fonctionne le Conseil d'Administration?

Le CA fonctionne actuellement avec trois (3) membres sur une possibilité de sept (7).

Le conseil d'administration a vocation à gérer les grandes orientations de l'ACI. Ce sont donc ses membres qui déterminent les choix stratégiques de l'association suivant les propositions des différents comités.

Être membre du CA c'est avoir une vue d'ensemble sur la communauté de contact improvisation à Montréal et au Québec et orienter les choix de l'association pour à la fois garder la direction qui la définit et l'ouvrir à de nouvelles horizons.

Des énergies nouvelles sont donc requises pour assurer un bon roulement des membres participants, ce qui garantit la démocratie au sein de l'association et la pérennité de l'ACI.

Quelles sont les responsabilités communes au CA?

- Maintenir un contact étroit avec tous les membres du CA et les différents comités
- Répondre aux différents mandats qui leur seront octroyés selon les besoins de l'ACI
- Représenter l'ACI auprès des instances officielles selon le mandat décidé par le CA
- Représenter les idées, désirs et les espoirs des membres de la communauté
- Maintenir un juste équilibre entre tradition et innovation en CI.
- Entretenir les relations entre la communauté et le CA
- Susciter de nouveaux projets et activités et les accompagner au besoin
- Organiser l'Assemblée Générale 1 fois par an

Où dois-je envoyer ma mise en candidature ?

Envoyez une note par courriel à admin@contactimpro.org

SVP préciser votre nom et prénom, numéro de téléphone ainsi que vos motivations ou les dossiers que vous aimeriez faire avancer.